

À publier immédiatement

## PRÉCISIONS CONCERNANT LA TROISIÈME DOSE D'UN VACCIN CONTRE LA COVID-19

**Rimouski, le 20 octobre 2021** – Le CISSS du Bas-Saint-Laurent tient à rappeler à la population que l'administration d'une troisième dose d'un vaccin contre la COVID-19 est toujours recommandée uniquement aux personnes immunodéprimées ainsi qu'aux résidents des CHSLD et des résidences pour personnes âgées (RPA) qui, eux, seront vaccinés directement dans leurs milieux de vie.

Il est donc inutile de se présenter dans les sites de vaccination à ce sujet ou de tenter d'obtenir un rendez-vous. L'administration d'une dose additionnelle est recommandée pour ces personnes en fonction des données disponibles sur la réponse immunitaire et de l'évolution de la situation épidémiologique.

### **À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent**

*Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de 800M\$, le CISSS emploie quelque 7815 employés, peut compter sur 620 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.*

– 30 –

Information :  
Gilles Turmel  
Conseiller aux relations médias  
CISSS du Bas-Saint-Laurent  
(418) 318-4751